

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 mai 2020

Installation du Conseil municipal

Etaient présents MM. Les Conseillers municipaux :

16. NEAU Cyril (246)
17. POLLET Mireille (240)
18. PLAUD Richard (239)
19. BORDET Céline (239)
20. GUERIN Vanessa (238)
21. JACAUD Annick (237)
22. LAINE Jean-Marie (235)
23. ALIZON Mireille (235)
24. GEORGEON Thierry (235)
25. NICOLLE Eric (233)
26. LAINE Christian (233)
27. RAISON Sandrine (230)
28. PICOULET Damien (229)
29. SORIGNET Michelle (225)
30. DECOMBE Christian (218)

ELECTION DU MAIRE

Est candidat : Thierry GEORGEON

a obtenu : 1^{er} tour : 15 votants – 14 voix POUR et 1 BLANC

Monsieur GEORGEON Thierry ayant obtenu la majorité des suffrages, a été proclamé Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de nommer 3 adjoints.

ELECTION DU 1^{er} ADJOINT :

Est candidate : Annick JACAUD

A obtenu : 1^{er} tour : 15 votants – 14 voix POUR et 1 BLANC

Madame JACAUD Annick ayant obtenu la majorité des voix a été proclamée 1^{ère} Adjointe.

ELECTION DU 2^{ème} ADJOINT

Est candidat : Eric NICOLLE

A obtenu : 1^{er} tour : 15 votants – 14 voix POUR et 1 BLANC

Monsieur NICOLLE Eric ayant obtenu la majorité des voix a été proclamé 2^{ème} Adjoint.

ELECTION du 3^{ème} ADJOINT

Est candidat : Christian LAINE

A obtenu : 1^{er} tour : 15 votants – 14 voix POUR et 1 Blanc

Monsieur LAINE Christian ayant obtenu la majorité des voix a été proclamé 3^{ème} Adjoint.

INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'unanimité, à compter du 26 mai 2020, le montant des indemnités de fonction du Maire et des adjoints est, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales pour les Adjointes et non maximales pour le Maire (35% au lieu de 40.3 %).

FONCTON	NOM	INDEMNITE
Maire	GEORGEON Thierry	35% de l'indice 1015 (MAXI 40.3 %)
1ère Adjointe au Maire	JACAUD Annick	10.7% de l'indice 1015 (MAXI 10.7 %)
2ème Adjoint au Maire	NICOLLE Eric	10.7% de l'indice 1015 (MAXI 10.7 %)
3ème Adjoint au Maire	LAINE Christian	10.7% de l'indice 1015 (MAXI 10.7 %)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEMOZAC ET DE LA SAINTONGE VITICOLE

Les délégués communautaires pris dans l'ordre du tableau sont :

- Thierry GEORGEON
- Annick JACAUD

SIVU R.P.I. MONTPELLIER/SAINT ANDRE

5 titulaires : MM GEORGEON T, GUERIN Vanessa, RAISON Sandrine, PLAUD Richard, NEAU Cyril.

CONSEIL D'ECOLE : GEORGEON Thierry, BORDET Céline, RAISON Sandrine, GUERIN Vanessa.

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION : 1 grand électeur : LAINE Christian

EAU 17 : 1 délégué titulaire : GEORGEON Thierry et 1 délégué suppléant : JACAUD Annick

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE : 1 électeur : LAINE Christian

SOLURIS (Syndicat Dept de l'informatisation des communes)

1 délégué titulaire : POLLET Mireille

1 délégué suppléant : JEANNAUD Michèle

PAYS DE SAINTONGE ROMANE : 1 titulaire : POLLET Mireille et 1 suppléant : RAISON Sandrine

Les différentes délégations du conseil municipal :

COMMISSION DES BATIMENTS

GEORGEON Thierry, NICOLLE Eric, JEANNAUD Michèle, GUERIN Vanessa, DECOMBE Christian, PLAUD Richard.

COMMISSION VOIRIE

GEORGEON Thierry, LAINE Christian, DECOMBE Christian, JEANNAUD Michèle, PICOULET Damien, LAINE Jean-Marie, PLAUD Richard, NEAU Cyril.

COMMISSION FÊTES ET CEREMONIES ET ASSOCIATIONS

GEORGEON Thierry, JACAUD Annick, LAINE Christian, NICOLLE Eric, JEANNAUD Michèle, POLLET Mireille, NEAU Cyril, DECOMBE Christian, PLAUD Richard.

Hors conseil : MOUNIER Damien, TOURNIER Gaël, TROTIN Jean-Paul.

COMMISSION URBANISME, ENVIRONNEMENT ET CIMETIERE

GEORGEON Thierry, JACAUD Annick, POLLET Mireille, RAISON Sandrine, BORDET Céline, DECOMBE Christian, JEANNAUD Michèle

REVISION LISTE ELECTORALE

Délégué de l'Administration : JEANNAUD Michèle

COMMISSION BULLETIN MUNICIPAL

GEORGEON Thierry, POLLET Mireille, BORDET Céline, Cyril NEAU, ALIZON Mireille.

COMMISSION SCOLAIRE ET CANTINE

GEORGEON Thierry, BORDET Céline, RAISON Sandrine, GUERIN Vanessa, PLAUD Richard.

ACHAT DU TERRAIN SECTION AH 186

Le Maire fait part au nouveau conseil municipal de l'achat par la commune de la parcelle située à côté du cimetière appartenant à M BOURON Bernard et cadastrée section AH N°186 au prix de 24 000 €.

La commune est intéressée par une partie, afin de créer un parking autour du cimetière.

Vu l'accord de M BOURON Bernard et après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE de :

- l'achat du terrain section AH N°186 d'une contenance de 44 497 m² pour un montant de 24 000 €
- la destination de ce terrain en parking pour le cimetière
- que la commune prenne en charge les frais notariés
- de charger le Maire de signer tous les documents afférents.

TRAVAUX DE VOIRIE

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL 17

Le Maire propose au conseil les travaux de voirie suivants dont les devis ont été établis par le syndicat de la voirie :

- VC 305 – Rue des Tonnelles : 24 462.00 € HT soit 29 354.40 € TTC (travaux en 2021)
- VC 202- Rue de chez Fradin : 42 040.00 € HT soit 50 448.00 € TTC (financés par la CDC)
- VC 142- Rue de Brandet : 32 605.00 € HT soit 39 126.00 € TTC (devis à revoir)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental 17.

Fin de la séance 23H30.